

Ranaz Corporation nomme un nouveau membre à son comité de vérification

Montréal, Québec, 14 mai 2010 - Ranaz Corporation (« Ranaz ») (TSX-V: RNZ), une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques, annonce la nomination en date du 14 mai 2010 de Louis Proulx à son comité de vérification. En sa qualité de membre du conseil d'administration de Ranaz depuis le 24 octobre 2006, M. Proulx remplacera M. Edward E. March en tant que membre du comité de vérification de Ranaz. M. March demeurera membre du conseil d'administration de Ranaz. Le comité de vérification est formé de trois membres : Alain Lachambre, président du comité, Pietro Perrino et Louis Proulx.

M. Alain Lachambre joue un rôle actif sur le marché des logiciels de bureautique depuis plus de 20 ans. Il a entrepris sa carrière au sein de Canon Canada, en tant que directeur commercial de district, où il était responsable d'établir un canal de distribution sur le marché québécois. En 1989, il s'est joint à IBM à titre de gestionnaire de comptes du segment des systèmes informatiques de milieu de gamme. Il était responsable de trouver de nouveaux clients pour la vente de solutions intégrées, notamment de logiciels et de services. En 1992, M. Lachambre s'est joint à Tecknolaser comme responsable du développement des affaires et administrateur. Il était chargé de créer un nouveau canal de distribution sur le marché canadien. En 1995, il est devenu vice-président des ventes et du marketing de Tecknolaser. Il a contribué à élever cette société au rang de chef de file du secteur en participant à son expansion en Amérique du Nord grâce à la création de stratégies de marque et de nouveaux canaux de distribution. En 2005, celle-ci est devenue une société ouverte par suite de l'inscription de ses titres sur le marché américain des *pink sheets* sous la dénomination Adsero Corporation. À titre de vice-président exécutif, il était responsable d'obtenir du financement et de mettre au point des stratégies d'acquisition visant les concurrents et la clientèle pour accroître la présence de Tecknolaser sur le marché. En 2006, M. Lachambre est devenu président d'Audace Lunettes, société de distribution qui vend des montures de lunettes sur le marché canadien. En 1989, M. Lachambre a obtenu un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal. Par conséquent, M. Alain Lachambre possède des « compétences financières » au sens du *Règlement 52-110 sur le comité de vérification*.

À propos de Ranaz Corporation

Ranaz est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques. Sa mission est de concevoir, développer et commercialiser des produits nutritionnels, suppléments protéiques et diététiques tant sous ses propres marques, tels que Protidiet et ProtiLife, et sous des marques privées.

Les informations incluant le rapport de gestion, les états financiers et les notes afférentes sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementations (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information:

Ranaz Corporation
Jean Bourassa Marineau
Président
(450) 491-7106, poste 217